

Bureau du Comité de Direction du 5 septembre 2019

Présidence : Rémy FEMENIA

Membres présents : Thierry BRIAND, Maurice JOUBIN, Rémy MOULIN

Absent excusé : Pierre-Yves NICOL

➤ **Intervention du Président : Rémy FEMENIA**

- Evoque le Trophée des championnes LYON –PSG le 21 septembre au Roudourou. Le Bureau propose de décaler la journée jeunes prévue à cette date au 5 octobre.
- Evoque les engagements et le changement du module de saisie des compétitions entraînant des modifications.
- Evoque les mouvements de personnel

Départ de :

Paul DILASSER, fin du contrat d'emploi d'avenir au 31 août, fin de sa participation à la SSD au 30 juin remplacé par Nicolas BUNS,
Marie HERY, fin du service civique pour fin juin,
Aurélié BEAUVILLAIN, fin d'animation de la section de Paimpol au 30 juin, remplacée par Thomas BOUSSOUGANT,
Yvan BERTHEU pour non reconduction de la SSL de Lamballe.

Embauche de

Marie HERY, en Contrat Universel d'Insertion de 20 heures, à compter du 2 septembre,
Nicolas LECOQ, SSL 6^{ème} – 5^{ème} de Dinan,
Maxime GROT, au CIPF 6^{ème} – 5^{ème} de Plouaret,
Thierry BARON au CIPF 6^{ème} – 5^{ème} de Lamballe,
Johan GEIRNAERT au CIPF 6^{ème} – 5^{ème} de Perros,
Nicolas BUNS, SSL 6^{ème} – 5^{ème} de Ploufragan,
Thomas BOUSSOUGANT, SSL 6^{ème} – 5^{ème} de Paimpol.

Le Bureau remercie chacun pour le travail effectué et souhaite la bienvenue aux nouveaux salariés.

- Evoque le départ de Yvan LE COCQ, CTD PPF. Il est nommé CTR Formation en fonction sur le site du CTB, remplacé par David BALTASE depuis le 2 septembre, en qualité de nouveau CTD PPF mis à disposition de notre District par la Ligue.

Le Bureau remercie Yvan LE COCQ pour son implication au sein du District pendant ces 9 années et souhaite la bienvenue à David BALTASE.

Le Bureau émet le souhait de faire le point sur les emplois du temps des techniciens afin de mieux cerner les besoins et de saisir d'éventuelles opportunités. Il évoque la situation de Marie HERY (aides, temps de travail, ...).

➤ **Intervention du Trésorier : Thierry BRIAND**

- Présente le bilan et les résultats financiers arrêtés au 30 juin 2019.

Le Bureau demande la réalisation d'un point spécifique sur les dépenses et recettes des SSL.

Le Bureau décide de mettre un terme au contrat de la machine à affranchir.

Le Bureau demande un recensement des téléphones mobiles et IPAD. Une rencontre avec Orange est à planifier.

Il est demandé une étude sur la faisabilité des fiches de paye par la Ligue.

Le Président évoque une demande de Claudie DUBOIS. Le Bureau donne un avis favorable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Le Président du District

Le Secrétaire Général

Rémy FEMENIA

Rémy MOULIN